



Vol sur son lieu de stage part mon fils de 16 ans

Par Visiteur

Bonjour, mon fils de 16 ans a effectué deux stages dans le cadre de son CAP vente au magasin sport 2000. A l'occasion de ces stages il a voler des vettements pour un moment que j'ai du mal à chiffrer disons entre 1000 et 1500 euros. Suite à ça il a été exclu du lycée dernièrement et une plainte a été déposée. Il n'a jamais comis d'actes de ce genre ou autre je suis très angoissée et aimerai savoir ce qu'il encourt. Les faits se sont déroulé l'année dernière il avait donc 15 ans et cette année en octobre c'est cette année qu'il s'est fait prendre. J'espère que vous pourrez me dire comment vont se dérouler les prochaines étapes et combien va me couter un avocat pour le déffendre. Je vous en remercie par avance.

Par Visiteur

Chère madame,

Bonjour, mon fils de 16 ans a effectué deux stages dans le cadre de son CAP vente au magasin sport 2000. A l'occasion de ces stages il a voler des vettements pour un moment que j'ai du mal à chiffrer disons entre 1000 et 1500 euros. Suite à ça il a été exclu du lycée dernièrement et une plainte a été déposée. Il n'a jamais comis d'actes de ce genre ou autre je suis très angoissée et aimerai savoir ce qu'il encourt. Les faits se sont déroulé l'année dernière il avait donc 15 ans et cette année en octobre c'est cette année qu'il s'est fait prendre. J'espère que vous pourrez me dire comment vont se dérouler les prochaines étapes et combien va me couter un avocat pour le déffendre. Je vous en remercie par avance

Dans la mesure où votre fils a un casier judiciaire et que son acte a une importance qui n'est pas si importante que cela, il convient de ne pas trop s'inquiéter.

Votre fils n'ira très certainement pas en prison et une peine avec sursis serait bien excessive. Il est donc probable soit que votre fils soit convoqué pour un médiation, soit qu'il soit condamné à une peine d'amende et le remboursement de Sport2000.

Cela peut prendre un peu de temps, quelques mois.

La première chose à faire, et ce qui permettrait peut être d'éteindre les poursuites, serait d'entamer des démarches auprès de Sport2000 pour les indemniser. Voyez à combien s'élève le vol, et selon quel échelonnement ils accepteraient l'indemnisation. Une telle démarcher permettra de donner un procureur un motif pour ne pas poursuivre l'affaire devant le tribunal, et permettra de démontrer la bonne volonté de votre fils.

Pour l'avocat, son cout dépend de l'avocat que vous choisissez. Pour une telle procédure, ne comptez tout de même pas moins de 1500 euros mais vous n'êtes pas obligée d'en prendre un.

Très cordialement.